



Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

BPJEPS 2023

Spécialité "Animateur"

Mention :

Education à l'environnement vers un développement durable

DOSSIER D'INSCRIPTION AUX SELECTIONS BPJEPS

(Dossier à retourner **COMPLET** à l'organisme de formation)
Dates limites d'inscription : 20 juin 2022 ou 22 août 2022

Tout dossier incomplet sera rejeté

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

☎ personnel : **☎ portable :**

☎ professionnel :

e-mail :

Date de naissance : **Lieu :**

Situation familiale : **Nationalité :**

COLLER
ICI
une photo
d'identité
récente

(pas d'agrafe)

Vous êtes travailleur handicapé

Situation vis à vis de l'emploi : Demandeur d'emploi Salarié

Prise en charge financière de la formation

- **Si vous êtes salarié**

Fonction exercée :

Employeur :

.....

Type de contrat : Date de fin de contrat :

Vous bénéficiez d'une prise en charge financière de votre formation

Totale Partielle montant : euros

A travers quel dispositif ? précisez :

• **Si vous êtes demandeur d'emploi**

⇒ N° d'identifiant Pôle emploi :

⇒ Vous avez effectué une demande de prise en charge Oui Non

⇒ Si **Oui** auprès de quel organisme :

⇒ Si **Non**, renseignez vous auprès de l'organisme de formation :

Blandine BIDAULT ou Pierre ROTHENBURGER

Ligne directe : 03 88 58 38 55

Courriel : formation@ariena.org

• **Si vous êtes éligible à l'apprentissage**

⇒ Vous avez entre 18 ans à 30 ans. Oui Non

⇒ Vous avez plus de 30 ans et avez une reconnaissance travailleur handicapé Oui Non

Si vous êtes dans l'un de ces deux cas vous pouvez vous inscrire à cette formation en tant qu'apprentis.

Le contrat d'apprentissage assure une prise en charge totale du coût de la formation et permet d'avoir un statut de salarié.

Vous devez vous préinscrire sur le site du CFA Form'AS, partenaire de la formation en charge de la gestion des apprentis

<https://formas67.ymag.cloud/index.php/preinscription/>

Pour tout renseignement complémentaire sur les conditions de l'apprentissage et les aides CFA Form'AS

Vous pouvez contacter : Margot Campitelli margot.campitelli@form-as.fr

Tel : 07 87 79 04 11

• **Autre forme de prise en charge**

Règlement par le stagiaire

Autre prise en charge

précisez :

CONSTITUTION du DOSSIER BPJEPS

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

PIECES ET DOCUMENTS A JOINDRE AU DOSSIER

- 2 photos d'identités (dont une à coller sur la première page de ce dossier)
 - Un curriculum vitae
 - Une copie de l'une des attestations de formation relative au secourisme : AFPS, PSC I, PSE, AFGSU, STT
 - Une copie recto - verso de votre carte d'identité ou passeport en cours de validité
 - Une copie de votre carte ou attestation de sécurité sociale
 - Les copies de votre (ou de vos) diplôme(s)
 - Une copie de l'attestation de recensement ou du certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (concerne les personnes de moins de 25 ans)
 - En cas d'une reconnaissance en tant que travailleur handicapé un avis favorable de la MDPH ou de la CDAPH
- Une lettre de motivation de 2 pages minimum** présentant votre projet personnel et/ou professionnel qui justifie votre désir d'intégrer cette formation et sa mention « éducation à l'environnement vers un développement durable »

Pour les personnes ne répondant pas aux exigences préalables ajouter aux documents précédents:

- Les justificatifs de vos expériences dans l'animation** (*attestations ou certificats de travail*)
- Un dossier (2 à 4 pages) retraçant vos différentes expériences** bénévole ou salarié en matière d'animation (public, type de structure, poste occupé, types d'activités encadrées...)

Ces documents seront présentés à l'occasion d'un entretien lors des sélections.

Dossier à retourner avant le 20 juin 2022 ou le 22 août 2022 à :

**Ariena
6, route de Bergheim
67600 SELESTAT**

Pour toutes informations complémentaires n'hésitez pas à nous contacter :

Blandine Bidault ou Pierre Rothenburger

03 88 58 38 55

formation@ariena.org